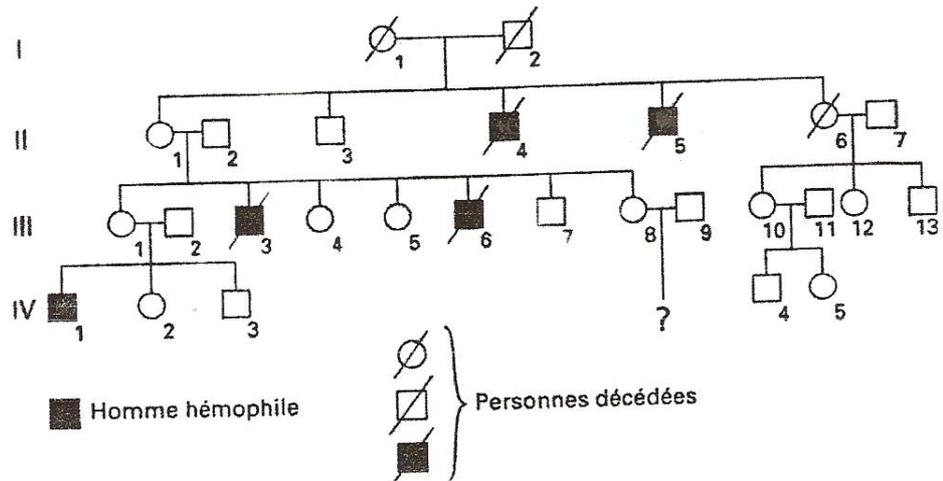


bac S SVT septembre 2005 métropole Partie 2.2 : Enseignement de spécialité

En confrontant les informations apportées par l'analyse des documents 1 à 3 et vos connaissances, vous **expliquez** :

- que la seule analyse de l'arbre généalogique ne permet pas un diagnostic sûr concernant l'embryon porté par la femme III<sub>8</sub>;
- que les tests génétiques réalisés permettent de lever les doutes relatifs à l'hémophilie de l'enfant porté par la femme III<sub>8</sub>.

document 1 : arbre généalogique d'une famille ou s'exprime une maladie monogénique rare liée au sexe et récessive, l'hémophilie A; cette maladie est due à une anomalie d'un facteur de coagulation du sang, le facteur VIII, expression d'un gène situé sur le chromosome X.



document 2 : la jeune femme III<sub>8</sub> est enceinte de six semaines; le médecin demande alors un caryotype du fœtus (ci-contre).

